

Décision du Président

Service TRANSPORTS MOBILITES
N° 8817
Date 25/11/2014
Objet Cession de véhicules de transports en commun à la Sté IVECO BUS

Conformément à la délibération n° 5 du 18 avril 2014, prise par le Conseil de la Communauté urbaine du Grand Nancy, par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy,

A la suite de l'appel d'offres relatif au programme 2014 pour l'acquisition de 15 véhicules dédiés à la ligne 3 du réseau Stan, la société IVECO Bus a été déclarée attributaire du marché (N° 2012/1615).

Conformément à l'article 47 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) de ce marché prévoyant la reprise par le candidat des véhicules réformés par le Grand Nancy au moment de la livraison des véhicules neufs,

Le Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy

DECIDE

- de céder, en l'état, à la société IVECO BUS, située 9 allée Irène Joliot Curie à SAINT-PRIEST (69802), 1 véhicule standard et 14 véhicules articulés, décrits dans le tableau suivant, au prix fixé dans l'annexe au CCTP :

N° Parc	Immatriculation	Date de mise en circulation	Type	Marque	Energie
219	7483 ZF 54	18/06/2003	Heul GX 317	RVI	GNV
434	7979 WA 54	20/08/1991	PR 180.2 300	RVI	GO
501	5832 YE 54	23/12/1999	Heul GX 417	Volvo	GNV
512	5879 YE 54	24/12/1999	Heul GX 417	Volvo	GNV
513	5877 YE 54	24/12/1999	Heul GX 417	Volvo	GNV
515	6469 YE 54	30/12/1999	Heul GX 417	Volvo	GNV
518	7420 YE 54	06/01/2000	Heul GX 417	Volvo	GNV
523	1839 YL 54	19/10/2000	Heul GX 417	Volvo	GNV
526	3279 YL 54	26/10/2000	Heul GX 417	Volvo	GNV
527	BJ-888-SE	26/10/2000	Heul GX 417	Volvo	GNV
528	4223 YL 54	31/10/2000	Heul GX 417	Volvo	GNV
529	BZ-329-TF	31/10/2000	Heul GX 417	Volvo	GNV
531	223 YM 54	01/12/2000	Heul GX 417	Volvo	GNV
533	353 YM 54	04/12/2000	Heul GX 417	Volvo	GNV
534	BY-240-LP	04/12/2000	Heul GX 417	Volvo	GNV

Le montant de la cession s'élève à 1 500 € HT par véhicule, représentant un montant total de 22 500 € HT.

Ces 15 véhicules seront cédés, en l'état, au fur et à mesure de la livraison des bus à haut niveau de service.

Les véhicules concernés ont été acquis :

- en juin 2003, au prix unitaire de 261 800 € HT, soit 313 112,80 € TTC (parcs n° 219),
- en août 1991, au prix unitaire de 1 068 941,57 € HT, soit 1 329 529,32 € TTC (parcs n° 434),
- en décembre 1999, au prix unitaire de 2 107 500 FF HT équivalent à 406 674,93 € HT, soit 2 541 645 FF TTC équivalent à 490 449,97 € TTC (parcs n° 501, 512, 513, 515, 518),
- en octobre 2000, au prix unitaire de 2 120 000 FF HT équivalent à 402 282,23 € HT, soit 2 535 520 FF TTC équivalent à 481 129,54 € TTC (parcs n° 523, 526, 527, 528, 529, 531, 533, 534).

La société IVECO Bus assurera à sa charge l'évacuation et le transport des véhicules réformés actuellement situés au dépôt de bus, 59 rue Marcel Brot à Nancy.

La cession de ces véhicules fera l'objet d'une sortie d'inventaire et de l'état de l'actif. La recette correspondante sera imputée sur le budget annexe "Transports" à la s/fonction 03 article 775 service 720.

Envoi Préfecture 25/11/2014
Retour Préfecture 26/11/2014
Publication 25/11/2014
Envoi Service 26/11/2014
Exécutoire 26/11/2014

Annexes



[cartes grises + factures 219.pdf](#)



[cartes grises + factures 501 512 513 515 518.pdf](#)

